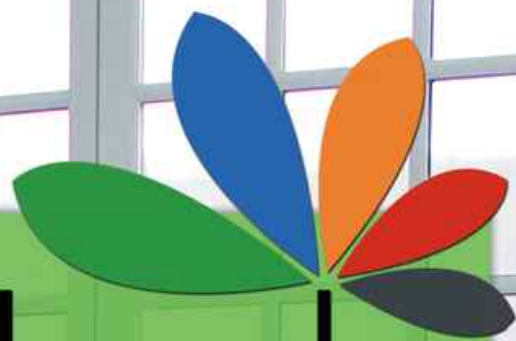


La gazette municipale



# Saint-Nabord Actus

Mai à Août 2016

N° 8





# Edito

## L'heure de la rentrée a sonné.

**L**a rentrée scolaire, comme chaque année, marque la fin d'une période estivale qui fut précédée de nombreuses fêtes et animations dans les écoles avec la visite du skipper Louis Burton qui participera en novembre au Vendée Globe, l'accueil d'une artiste peintre qui a partagé son savoir-faire avec les maternelles, les rencontres sportives organisées par l'USEP, la marche scolaire, les sorties à la ferme de Vecoux et au centre de la préhistoire à Darney, la participation des écoliers à l'exposition sur le thème de la gourmandise initiée par la médiathèque intercommunale, etc.

Ce dernier trimestre a connu également quelques temps forts avec, entre autres, la marche populaire, la foire à la Tofaille, le rassemblement de voitures italiennes, la 2ème édition de la fête de la musique, le spectacle des 3 chorales «Carmen in swing», mais aussi la création de 3 «Premières» pour notre commune ! En effet Saint-Nabord s'est enrichie de sa première union des entreprises, commerçants et artisans navoiriauds (L'UECAN), de créations provisoires de 5 Fans Zones consécutives durant la coupe d'Europe de football et d'un premier centre de loisirs pour adolescents.

«Ca bouge à Saint-Nabord !»... Comme le mentionne le titre d'une nouvelle rubrique sur le site internet de la commune qui recense et informe en un clin d'œil les événements et rendez-vous associatifs en cours.

Nous rappelons d'ailleurs que sur le site communal, <http://www.saint-nabord.fr>, vous pourrez découvrir de nombreuses photos et textes relatifs aux différents événements précités, mais aussi sur les travaux communaux réalisés, les actualités des associations et des écoles, etc.

Présidents d'associations, institutrices et instituteurs, ... notre équipe de communication est friande d'informations qu'elle souhaite relayer activement et très régulièrement aux Navoiriauds via le site internet ou la gazette... Ce que vous faites nous intéresse... dites-le nous ! Il suffit de nous adresser vos affiches ou le calendrier de vos événements à : [info.com@saint-nabord.fr](mailto:info.com@saint-nabord.fr)

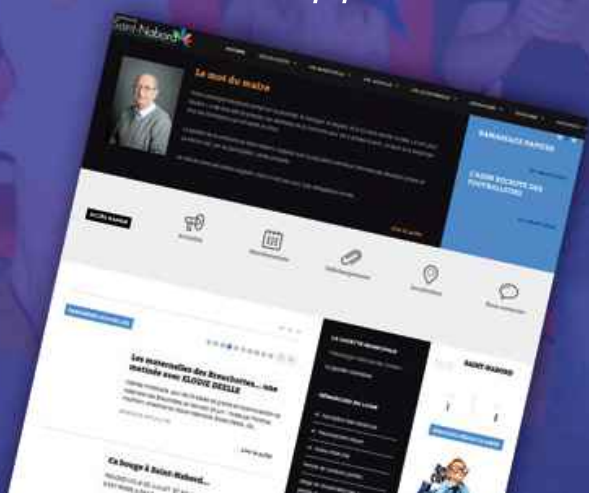
Bien entendu, pendant les vacances, entreprises et agents communaux ont profité de la libération des salles pour réaliser divers travaux d'amélioration de confort et de sécurité au centre socioculturel et dans nos écoles qui accueilleront 352 enfants à la rentrée 2016 (193 aux Breuchottes et 159 aux Herbures avec le retour très attendu d'une 3ème classe de maternelle aux Herbures).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2016.

## L'équipe de communication

# Sommaire

- 2 Edito
- 3 Fan Zone à Saint-Nabord
- 4 Conseils municipaux
- 7 Conseils communautaires
- 8 Finances
- 9 Du côté de la forêt...
- 10 Travaux
- 12 Jeunesse
- 15 Patrimoine
- 16 Sport & Vie associative
- 20 Les "petites souris"
- 21 SARL Olivier HOUOT
- 22 Fête de la musique
- 23 Expression libre
- 24 Agenda





Première Fan Zone au Perrey lors du match France/Suisse.

# Fan Zone à Saint-Nabord

**L**es couleurs bleu, blanc, rouge ont brillé de tout leur éclat durant la coupe d'Europe de foot sur les joues, vêtements, ballons, drapeaux... des Français mais aussi sur les visages des Navoiriauds. Oui pour la première fois dans notre commune les supporters de l'équipe de France ont eu l'immense plaisir de partager leur ferveur devant l'écran géant d'une provisoire Fan Zone installée à Saint-Nabord.

Rassemblés au stade des Perrey sous un grand chapiteau lors du match France/Suisse, environ 300 spectateurs ont répondu à l'invitation des organisateurs de l'ASSN (Association Sportive de Saint-Nabord) et de la mairie pour soutenir les Bleus. Une ambiance de folie a rapidement contaminé toute cette joyeuse assemblée grimée, coiffée et habillée des couleurs tricolores du pays.

La municipalité a choisi cet événement fédérateur pour brûler la chavande qui a servi de belle animation durant la mi-temps. En effet, préalablement prévus durant les festivités de la fête de la Tofaille, le week-end précédent, les feux de la Saint-Jean avaient été déprogrammés, en raison du mauvais temps.


Encouragés par leur succès, les membres du club de Football ont rapidement programmé une suite à ce premier épisode. Lors du 8<sup>ème</sup> de finale, la Fan Zone s'est donc déplacée au Centre socioculturel (CSC) où les gradins de la salle Europe ont été déployés pour accueillir les spectateurs tout aussi enthousiastes.

Cris de joie, cornes de brumes et klaxon ont accompagné avec fougue chaque action des joueurs contre leurs adversaires irlandais jusqu'à la victoire de cette jeune équipe française.

Un beau rêve collectif a commencé ce soir-là ....

Avec les victoires successives de nos footballeurs en 8<sup>ème</sup>, puis en quart contre l'Islande et enfin en demi-finale contre l'Allemagne, championne du monde en 2014, l'engouement des Navoiriauds pour ce beau spectacle diffusé sur un écran géant ne fait que croître. Victime de son immense succès, l'ASSN renouvelle l'évènement au fil des matchs français, faisant de la fabuleuse Fan Zone, le RDV incontournable **durant** toute la coupe d'Europe. L'organisation atteint son apothéose au soir de la grande finale opposant la France au Portugal en transformant tout le quartier gare en véritable acropole dédiée aux dieux du stade avec 2 écrans géants (un au CSC et un second sous la Halle de la gare), deux buvettes avec télévision et une 3<sup>ème</sup> zone extérieure avec places assises pour satisfaire la forte affluence. Quelle soirée !!!!


Bien sûr nous connaissons tous l'issue de cette belle ascension mais nous garderons longtemps le souvenir de ces moments de liesse et de ferveur partagés. Merci aux organisateurs et bénévoles de l'ASSN, merci aux supporters venus en nombre et merci à cette belle équipe de football qui nous a tenus en haleine durant toutes ces semaines.



Un écran géant installé sous la halle de la gare.



Les nombreux supporters au Centre socioculturel.



Une buvette avec tables, bancs et télévision sur le parking du Centre socioculturel.



# Conseils municipaux

## Conseil Municipal du 7 avril 2016

(Compte-rendu d'utilisation par le Maire des délégations que lui a consenties le Conseil Municipal)

### Principaux points abordés :

Modification des statuts de la communauté de communes de la porte des Hautes Vosges par l'ajout d'une compétence optionnelle : Action sociale d'intérêt communautaire : «création, animation et gestion d'un relais d'assistantes maternelles (RAM)».

Renouvellement du contrat de forage sur les terrains communaux au lieudit «La Feigne» pour une durée de 16 ans à compter du 15 décembre 2015 avec la société SAGRAM.

Cession d'un terrain d'aisance d'environ 795 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée D 4063p. Prix négocié sur la base de l'estimation de France Domaine.

Echange de terrain pour repositionnement du chemin communal de Baudremoine. Prix négocié sur la base de l'estimation de France Domaine.

Création d'un poste à pourvoir par une embauche en CAE suite à une absence prolongée d'un agent affecté aux services périscolaires (20/35ème). La durée du contrat a été fixée à 1année à compter du 11 avril 2016.

Adhésions de la commune à l'association des maires ruraux des Vosges et à l'association du massif Vosgien.

Signature d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges pour la mise à disposition des deux personnels communaux sapeurs- pompiers volontaires.

Approbation des comptes de gestion du receveur de la collectivité (tous budgets).

Approbation du rapport relatif à la politique foncière de la commune pour 2015.

Approbation des comptes administratifs 2015 tous budgets.

Affectation des résultats 2015 tous budgets.

Reversement par les budgets de l'eau, de l'assainissement, des pompes funèbres et de la chaufferie bois de la quote- part des salaires correspondant à l'emploi des agents affectés à ces services.

Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2016. Une baisse de 10 % sur le montant des sommes attribuées en 2015 a été pratiquée.

Participation financière de la commune aux charges du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) d'un montant de 378.10 €. Ce montant représente 16 % des charges engagées par cet organisme en 2015.

Maintien de la participation de la commune au fonctionnement du SIVUIS par voie de contribution et non par la fiscalisation.

Approbation des contributions syndicales pour 2016 au SIVOM de l'agglomération de Remiremont, au SDIS des Vosges au Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges, au syndicat mixte pour l'assainissement non collectif, au SIVUIS.

Approbation des taux de fiscalité pour 2016 : Taxe d'habitation : 23.29 % ; Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 14.91 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 38.77 % ; Cotisation Foncière des Entreprises : 19.71 %.

Approbation des budgets primitifs pour 2016 (tous budgets).). A noter qu'une partie de l'excédent constaté en 2015 a été affecté à l'investissement à hauteur de 2 324 000 €. Compte tenu de l'excédent d'investissement dégagé, ce sont 2 895 000 € qui seront consacrés à l'investissement en 2016.

Cession d'un délaissé de voirie constitué des parcelles cadastrées AC 639 et AC 649 d'une surface totale de 110 m<sup>2</sup> à Madame Durand Sophie.

### Principaux postes de dépenses :

Fourniture d'engrais et de terreau :	2 879.21 € TTC
Réfection four et cuisinière au CSC :	1 618.98 € TTC
Réfection couverture de l'annexe de la maison du patrimoine (ex presbytère) :	5 131.21 € TTC
Prestation de maîtrise d'œuvre pour la liaison piétonne entre Saint Nabord centre et Ranfaing : (soit 2.74 % du montant estimé des travaux).	14 820.00 € TTC
Prestation de maîtrise d'œuvre pour la réfection du talus et VRD de la rue du Rang de Veseaux : (soit 3.33 % du montant estimé des travaux).	13 598.64 € TTC
Travaux de réfection d'ouvrage d'assainissement sur le secteur des Breuchottes :	11 620.00 € HT soit 13 944.00 € TTC



# Conseil Municipal du 19 mai 2016

(Compte-rendu d'utilisation par le Maire des délégations que lui a consenties le Conseil Municipal)

## Principaux points abordés :

Approbation d'un modèle de convention à conclure avec un agriculteur dans le cadre du déneigement. Cette convention porte sur 3 hivers.

Modification de l'état d'assiette des coupes de bois pour 2016 suite à l'augmentation du volume de bois récolté sur l'exercice et la volonté de ne pas dépasser le volume initial prévu au plan d'aménagement soit 6 000 m<sup>3</sup>.

Création d'un poste temporaire afin de pourvoir à un emploi saisonnier pour l'été 2016. Poste d'adjoint technique de 2ème classe du 27 juin 2016 au 2 septembre 2016 à raison de 35 heures par semaine.

Désignation des membres permanents de la commission d'appel d'offres. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la commission est composée du maire et de 5 membres du conseil municipal. 5 membres suppléants sont également désignés :

**Membres titulaires** : Madame DOUCHE, Monsieur BRENON, Monsieur BAUER, Monsieur AUDINOT, Madame FEHRENBACHER

**Membres suppléants** : Monsieur GEORGES, Monsieur WARY, Monsieur LECOMTE, Monsieur BABEL, Madame ARNOULD.

Outre ce remaniement de la commission d'appel d'offres, la refonte des commissions permet aux deux oppositions d'être représentées, même si cela n'est pas accepté par tout le monde.

Nomination de nouveaux délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'agglomération de Remiremont :

**Membres titulaires** : Madame DOUCHE, Monsieur WARY, Madame THIRIAT, Monsieur MANGEL.

**Membres suppléants** : Monsieur BRENON, Madame HOUBRE, Monsieur BAUER, Madame CHARRIERE.

Désignation de représentants aux conseils d'école et au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :

**Ecole maternelle des Breuchottes** : Madame LOPEZ

**Ecole élémentaire des Breuchottes** : Madame HOUBRE

**Groupe scolaire des Herbures** : Monsieur BAUER

**CLSPD** : Monsieur BRENON sera nommé par arrêté du Maire.

Cession d'un terrain d'aisance d'une surface de 965 m<sup>2</sup> environ sur la parcelle cadastrée D 4063p sur la base de l'estimation de France Domaine.

Accord du conseil municipal sur l'arrêté préfectoral dressant le projet de périmètre de la future communauté de communes suite à la fusion des communautés de communes de la Porte des Hautes Vosges avec la communauté de communes des Vosges Méridionales et la Commune de Saint Amé.

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2017. Ce sont des personnes qui sont désignées par tirage au sort sur la liste électorale (3), sachant que ce nombre doit être multiplié par 3, soit 9 personnes au total. Sont exclues : les personnes nées après le 31 décembre 1993, celles déchués de leurs droits civiques, les personnes exerçant certaines fonctions politiques ou étant fonctionnaires de l'Etat.

## Principaux postes de dépenses :

Fourniture de produits d'entretien :	2 197.50 € TTC
Fourniture de peinture routière :	1 601.19 € TTC
Entretien des espaces verts, 1ère intervention 2016 :	3 740.95 € TTC
Rénovation des parquets et escaliers de la mairie :	6 948.00 € TTC
Fourniture d'un épandeur de sel :	5 637.54 € TTC
Fourniture de clés et cylindres pour les bâtiments communaux :	2 912.43 € TTC
Mise en place d'une porte métallique au club house de tennis :	1 944.00 € TTC
Relevés topographiques rue du Centre, de Sous Froid et voiries annexes :	2 280.00 € TTC
Travaux dans les établissements scolaires du 1er degré :	
menuiseries extérieures :	63 475.20 € TTC
Electricité éclairage :	8 000.86 € TTC
Revêtement de sols :	9 852.72 € TTC
Peinture :	8 940.50 € TTC





# Conseil Municipal du 23 juin 2016

(Compte-rendu d'utilisation par le Maire des délégations que lui a consenties le Conseil Municipal)

## Principaux points abordés :

Recodification du code de l'urbanisme par l'adjonction, à titre informatif, des tableaux de concordance entre anciens et nouveaux numéros d'articles au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nabord.

Approbation des conditions de remise en état en fin d'exploitation des terrains communaux faisant l'objet du contrat de forrage reconduit avec la SAGRAM au lieudit « La Feigne ». Les diverses conditions environnementales sont prises en compte (aménagement paysager, écoulement des eaux, zones humides, faune, flore). Par ailleurs un plateau d'environ 3 hectares pourra accueillir une zone économique au terme de l'exploitation.

Adaptation des tarifs des affouages pour 2015 – 2017 suite à changement de taux de TVA à compter du 1er janvier 2016. Actuellement le taux de TVA appliqué est celui à 10 % sur les affouages issus du bois au sol en forêt, de perches en bord de route ou de quartiers enstérés en bord de route. Pour les deux premières catégories d'affouages, ce taux devrait être de 20 % au 1er janvier 2016. Afin de ne pas pénaliser les affouagistes 2016 et 2017, des aménagements de tarifs ont été adoptés en conseil municipal.

Approbation du règlement, des tarifs et de la création de postes pour l'accueil de jeunes pour l'été 2016. Décision identique a été prise pour l'accueil d'Ados sur la même période.

Approbation des modifications apportées au règlement des services périscolaires. Tarif des repas à compter de la prochaine rentrée scolaire : 4.50 € ; à partir du 3ème enfant d'une même famille – 25 % soit 3.60 € ; si le QF < à 700€ repas à 4.40 € aux 2 premiers enfants, à 3.40 € à compter du 3ème.

La garderie scolaire aura lieu de 7 h 30 à 8 h 20 moyennant 1.00 €, de 11 h 45 à 12 h 15 pour 0.50 € ; de 13 h à 13 h 20 pour 0.50 € ; de 15 h 30 à 16 h 30 pour 1.00 € ; de 16 h 30 à 17 h 30 pour 1.00 € ; de 17 h 30 à 18 h 30 pour 1.00 €. Réduction de 25 % à compter du 3ème enfant ; si QF < 700 € 0.45 € au lieu de 0.50 € et 0.90 € au lieu de 1.00 €. A compter du 3ème enfant 0.34 € au lieu de 0.50 € et 0.68 € au lieu de 1.00 €.

## Principaux postes de dépenses :

Fourniture de produits d'entretien :	1 341.22 € TTC
Fourniture de produits de nettoyage de réservoirs eau potable :	2 416.84 € TTC
Fourniture de consommables pour service espaces verts :	1 640.12 € TTC
Entretien des espaces verts 2ème et 3ème interventions 2016 :	4 028.88 € TTC
Fourniture de tampons en fonte pour assainissement :	1 150.06 HT soit 1 380.07 TTC
Travaux dans les bâtiments communaux : CSC et Mairie, programme 2016 :	
Peinture :	11 676.30 € TTC
Revêtement de sols :	16 320.00 € TTC
Electricité éclairage :	22 934.86 € TTC
Faux plafonds :	8 167.50 € TTC
Stores, rideaux intérieurs :	2 918.74 € TTC
Menuiseries extérieures :	55 180.80 € TTC
Travaux de remplacement du poste de relevage d'assainissement par un système DIP rue de la Moselle : (19 707.00 € HT)	23 648.40 € TTC
Travaux de mise en œuvre d'enrobés autour des courts de tennis 1 et 2 :	6 912.00 € TTC

## Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 15 septembre à 20h00.
- Jeudi 20 octobre à 20h00.
- Jeudi 17 novembre à 20h00.
- Jeudi 15 décembre à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)



# Conseils communautaires

## Réunion du 12 avril 2016

Utilisation des délégations : dans le cadre de l'acquisition de documents destinés à la médiathèque intercommunale un montant global de 58 000 € a été utilisé pour l'acquisition de Cd, jeux, livres ...

Lors de cette réunion le compte administratif a été présenté aux membres du conseil communautaire pour approbation. Un excédent global de 636 366.29 € apparaît pour le budget de la CCPHV alors que dans le même temps le Service Urbanisme mis en place au 1er juillet 2015 accuse un déficit global de 1 331.95 €.

Le compte de gestion du receveur a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur celui-ci n'appelant aucune observation ni réserve.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le taux fixé par le SICOVAD au titre des exercices 2014 et 2015 est de 10.40 %. Ce taux est maintenu pour 2016 c'est-à-dire que le produit à reverser par la CCPHV est de 2 148 103 €. La CCPHV pour sa part décide de prendre en charge une partie de cette taxe et fixe le taux à 10 %. Le produit attendu étant de 2 065 483 € la part prise en charge par la CCPHV est de 82 620.00 €.

La contribution syndicale au PETR du Pays de Remiremont pour 2016 est de 75 740.15 €, celle au syndicat mixte d'informatisation communale de 2 000 €.

Les subventions accordées en 2016 : une à la société de tir de Remiremont à hauteur de 10 000 €, la seconde au Rugby Club Vosgien des 2 Vallées pour 10 000 € et la dernière pour la navette des Crêtes : 5 000 €.

La CCPHV a décidé de reconduire les taux 2015 des contributions directes locales, à savoir :

- Taxe d'habitation : 3.31 %
- Taxe foncier bâti : 2.57 %
- Taxe foncier non bâti : 4.89 %
- Cotisation foncière des entreprises : 2.68 %
- Fiscalité professionnelle de zone : 22.18 %

Les budgets primitifs 2016 sont établis comme suit :

- Budget général : Dépenses : 6 535 000 € ; Recettes : 6 535 000 €
- Budget urbanisme : Dépenses : 145 466 € ; Recettes : 145 466 €

Fixation des tarifs des aires de grand passage :

- Le Bombrice : participation par famille et par semaine (2 caravanes maxi) : 12 €
- Champs devant Parmont selon même conditions : 10 €
- Cautions : groupes de 50 caravanes maximum 100 € ; de 51 à 150 caravanes : 200 € ; de plus de 151 caravanes : 400 €.

## Réunion du 14 juin 2016

Utilisation des délégations : signature d'un marché avec la société ESTREDIA pour la fourniture de repas à la crèche de Maxonrupt sur 3 ans : repas 5 composants : 3.59 € ; 3 composants : 2.84 € ; 3 composants mixés : 3.05 € ; goûters : 0.71 € ; supplément garniture : 0.60 €. Ces prix s'entendent TTC.

Les membres du conseil communautaire ont émis un avis favorable sur le projet de territoire présenté par le bureau d'études et un avis favorable également sur le projet de mutualisation.

Dans le cadre de la fusion des deux EPCI avec rattachement de la commune de Saint-Amé, une convention constitutive de groupement de commande a été approuvée. La communauté de communes de la Porte des Hautes Vosges assurera la coordination du groupement. Elle aura en charge de lancer la procédure de mise en concurrence, d'en désigner le titulaire de signer et de notifier le marché. Pour l'analyse des offres une commission spécifique composée des présidents des deux communautés de communes et du maire de Saint Amé sera constituée. Le suivi de l'étude pour sa part est confié à un comité de pilotage composé de l'ensemble des maires, présidents de CC, un quart de membres titulaires et des suppléants.

Un avenant à la convention cadre de partenariat 2013 – 2015 a été signé ainsi que la convention de participation financière à intervenir avec le département pour la partie navette d'approche. L'avenant à la convention concerne la reconduction du transport touristique pour 2016, la reconduction du passeport pour la grande crête des Vosges, la modification du périmètre du dispositif des modalités de partenariat pour 2016. La participation financière de la CC est de 3 205 €.



# FINANCES

Lors de sa séance du 7 avril 2016, les membres du conseil municipal ont eu à délibérer sur les points suivants :

- Comptes de gestion du receveur municipal
- Comptes administratifs
- Budgets prévisionnels 2016

## 1) Les comptes de gestion du receveur municipal :

Ces comptes ayant été jugés conformes aux écritures passées au sein de la collectivité, ils ont été approuvés par les membres du conseil municipal.

## 2) Les comptes administratifs :

Chaque compte administratif permet de dégager le résultat du budget auquel il se rapporte.

C'est ainsi que le compte administratif de/du :

- la Commune de Saint Nabord fait apparaître un résultat global positif de 2 827 14163 €
- service des eaux dégage un excédent global de 590 503.40 €
- service assainissement dégage un excédent global de 547 299.34 €
- service de la forêt dégage un excédent global de 153 397.25 €
- lotissement « Le Plein » dégage un excédent global de 161 277.12 €
- service pompes funèbres dégage un excédent global de 3 866.50 €
- la chaufferie bois dégage un excédent global de 51 594.30 €

## 3) Les budgets prévisionnels 2016 :

Budgets	Dépenses fonct	Recettes Fonct	Dépenses Invest	Recettes Invest
Commune	6 451 448.17 €	6 773 353.28 €	3 115 015.66 €	3 115 015.66 €
Service des eaux	581 772.35 €	1 068 777.67 €	332 571.73 €	332 571.73 €
Service de l'assainissement	701 218.24 €	763 565.42 €	417 000.00 €	417 000.00 €
Service de la forêt	236 793.88 €	348 693.53 €	75 222.90 €	75 222.90 €
Service des pompes funèbres	3 866.50 €	3 866.50 €	0.00 €	0.00 €
Chaufferie bois	239 363.13 €	239 363.13 €	69 071.84 €	69 071.84 €
Lotissement « Le Plein »	394 317.25 €	394 317.25 €	139 035.13 €	139 035.13 €

Dans la même délibération les taux des contributions directes locales ont été fixés.

Les taux retenus identiques à ceux de l'année 2015 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 23.29 %
- Taxe foncier bâti : 14.91 %
- Taxe foncier non bâti : 38.77 %
- Cotisation foncière des entreprises : 19.71 %

Le montant des subventions attribuées aux associations pour l'année 2016 est de 54 744.12 € hors réserve non affectée de 28 790.88 € et hors subvention au CCAS de 19 800 €. De ce fait le montant global affecté à la ligne subvention est de 103 335.00 €.

Les participations de la commune aux différents syndicats auxquels elle adhère s'élèvent à :

- SIVOM Agglomération de Remiremont : 37 943.59 € pour l'épuration et 62 203.99 € pour le service scolaire
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : 121 326.55 €
- Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale : 2 118.80 €
- SDANC Syndicat Mixte pour l'Assainissement Non Collectif : 90.00 €
- Syndicat à Vocation Unique pour le Service d'Incendie et de Secours : 16 534.73 €- Réserve non affectée : 1 052.48 €

Dans sa séance du 23 juin 2016, les membres du conseil municipal ont adopté les nouveaux tarifs concernant les repas du restaurant et la garderie scolaires. Ils ont également approuvé les différents nouveaux tarifs pour l'accueil des mineurs pendant l'été 2016 et l'accueil des ados durant la même période.



# Du côté de la Forêt...

Lots en quartiers en bord de route

## Une révision des tarifs des affouages.

**L**a loi de Finances 2016 a imposé le passage de la TVA, pour certaines prestations en matière forestière, de 10 à 20%.

De ce fait, le tarif des affouages pénalise donc potentiellement certains nouveaux attributaires (2016-2017).

Conscient de cette contrainte, le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 23 juin dernier, de réviser les tarifs de base pour respecter l'égalité de prix entre les affouagistes servis sous le régime TVA à 10% et ceux qui le seront à compter de 2016.

Ainsi, les tarifs revus à compter du 1er janvier 2016 sont de :  
- 7,33 € HT soit 8,80 € TTC au lieu de 8,00 € HT et 8,80 € TTC pour les lots exploités en forêt, au sol.

- 21,08 € HT soit 25,30 € TTC au lieu de 23,00 € HT et 25,30 € TTC pour les lots en perches en bord de route.

- le tarif à 37,00 € HT et 40,70 € TTC pour les lots en quartiers en bord de route reste quant à lui d'actualité.

Cette année, nous allons pouvoir servir la totalité des lots demandés en perches en bord de route et en quartiers également en bord de route.

Pour l'exploitation en forêt, 48 lots sont préparés et attribués selon tirage au sort qui a eu lieu en mai dernier. Les derniers inscrits en forêt seront servis en 2017.



Lots en perches en bord de route



Lots exploités en forêt au sol.

**MAT**  
**PEINTURE**

PEINTURE - PAPIERS-PEINTS  
REVÊTEMENTS SOLS & MURS  
DÉCO - OUTILLAGE  
PARQUET

10, rue du Rang de Veseaux - 88200 SAINT-NABORD  
Tél. : 03 29 62 18 19 - E-mail : matpeinture@orange.fr

501601800

**Vérandas DANIEL**  
SAINT-NABORD  
Tél. 03.29.36.98.39

**Un seul interlocuteur**

- ▶ du devis à la réception du chantier
- ▶ pour tous vos projets de fermetures et agrandissement

**Conception & Réalisation**

ZI de l'Encensement (derrière Atlas)  
SAINT-NABORD - Tél. 03.29.36.98.39  
www.verandas-daniel.com

**VÉRANDAS ET FERMETURES**

**DEPOT VENTE AUTOS**

**DEPOT VENTE AUTOS**

2 impasse des Hirondelles  
88200 SAINT NABORD  
Tél. : 03 29 23 97 12

[www.autos88.com](http://www.autos88.com)

**POMPES FUNÈBRES**  
**ARNOULD BOURBON**

1 rue de Turenne 275 avenue de Chamieck  
88200 SAINT NABORD 88500 MIRECOURT

24 h / 24 - 7 j / 7

**03 29 62 53 58**



Comme chaque année pendant la période estivale de vacances, de nombreux travaux furent réalisés dans les établissements scolaires et au centre socioculturel afin d'améliorer les conditions de confort et de sécurité pour chacun.

**Ainsi, à l'école des Breuchottes furent entrepris des travaux :**

- menuiseries extérieures avec la fourniture et la pose d'un ensemble de volets roulants aluminium + stores manuels sur un ensemble menuisé,
- électricité et éclairages avec la dépose des luminaires à l'école maternelle puis fourniture et pose des nouvelles unités de luminance (66 ensemble rectangulaires ou carrés et 12 unités de type hublots ou spots) **(Photo n°4)**
- revêtements de sol avec la dépose de sols souples dans 3 salles de l'école primaire,
- pose de toile de verre et peinture des murs, cloisons et boiseries intérieures de 3 salles à l'école primaire, et de lasure sur les menuiseries extérieures en bois de l'école maternelle. **(Photos n° 2 et 3)**

**Les travaux réalisés à l'école primaire des Herbures se composent de :**

- fourniture et pose de volets roulants dans les 2 salles de classes non équipées,
- dépose puis fourniture et pose de menuiseries métalliques prélaquées et volets roulants aluminium,
- alimentation électrique des volets roulants neufs.

**Les travaux entrepris au centre socioculturel concernent :**

- les peintures avec la dépose des revêtements muraux existants dans les salles d'activités du 1er étage puis mise en œuvre de toile de verre et peinture des murs et mise en peinture des boiseries, **(Photo n°5)**
- confection de chape en ciment puis mise en œuvre de carrelage de différentes dimensions et fourniture et pose de plinthes droites assorties,
- les revêtements de sol et carrelage avec la dépose et évacuation de carrelages existants avec piquage de la chape dans le hall, locaux annexes et la cuisine et dépose et évacuation de plinthes, **(Photo n° 6)**
- la confection de chape en ciment puis mise en œuvre de carrelage de différentes dimensions et fourniture et pose de plinthes droites assorties,
- l'éclairage et électricité avec la dépose de luminaires existants dans les salles Europe et France, la fourniture et mise en œuvre de réglottes basse luminance, la fourniture et pose de luminaires LED adaptés pour l'éclairage principal de la Salle EUROPE, **(Photo n°1)**
- les faux plafonds avec la dépose des dalles de faux plafonds existantes suite à un sinistre puis fourniture et pose de dalles neuves de la salle France,
- les stores et rideaux intérieurs avec la dépose de stores et rideaux existants dans certaines salles du 1er étage et la salle France puis fourniture et pose de stores à enrouleur de différentes dimensions dans les salles du 1er étage (207 à 215) et de rideaux en toile dans la salle France.



# TRAVAUX







- 7. Elagage du chemin de la Huchère.
- 8. Aménagement du trottoir, Faubourg de Remiremont à côté de l'ancien intermarché.
- 9. Fauchage.
- 10. Nettoyage du bardage des réservoirs.
- 11. Mise en place du puits perdu pour infiltration des eaux pluviales.
- 12. Réfection de la couverture de la Maison du Patrimoine.



# SECURITE





# Un bateau dans la cour des Herbures...

## La rencontre entre le « pirate » et les écoliers

**D**e passage dans les Vosges, le skipper **Louis BURTON** est venu rendre visite aux enfants de l'école des Herbures le 19 avril dernier pour leur plus grand plaisir.

Ce navigateur expérimenté prendra la mer le 6 novembre prochain en participant au Vendée Globe. Mais avant ce départ, il a choisi de faire escale dans plusieurs régions de France et de faire partager sa passion aux écoliers.

Dans la cour de l'école primaire, une réplique de son bateau, longue de 7 mètres, posée sur une remorque, émerveille les enfants qui inlassablement posent des questions « comment tu fais pour dormir, manger, te laver » « comment tu vas aux toilettes », les questions fusent. « T'es un pirate » demande une enfant de maternelle.



*Après la Transat Jacques VABRE (7<sup>ème</sup> en 2011 et 9<sup>ème</sup> en 2015), la route du Rhum (5<sup>ème</sup> en 2014), Louis BURTON, jeune navigateur de 31 ans se lance à nouveau dans la célèbre et difficile course autour du monde à la voile : le Vendée Globe (Course qu'il a dû abandonner en 2012 après une collision avec un chalutier).*

La matinée passe beaucoup trop vite et s'achève sur une séquence photos ainsi que sur la dédicace d'un poster pour chacune des classes des écoles maternelle et élémentaire.

Cet échange entre Louis BURTON et les écoliers n'est pas terminé : il est prévu que des messages de soutien lui soient régulièrement envoyés via internet durant toute la durée de cette course si spectaculaire autour du monde.



## Atelier de fusées miniatures

Pour clôturer en beauté l'année scolaire et plus particulièrement les activités réalisées dans le cadre des NAP, les personnels des 2 groupes scolaires ont proposé des animations inhabituelles.

Magaly, personnel périscolaire des Breuchottes, a animé un atelier de fusées miniatures. 7 enfants âgés de 10 à 11 ans ont tout d'abord, au cours de plusieurs séances consacrées aux NAP, assemblé puis décoré les fusées en attendant impatients de pouvoir les faire décoller. Empruntant la ravette de la commune, ils se sont enfin rendus au stade des Perrey pour le « grand jour ». Quelle joie de voir leurs fusées atteindre plus d'une cinquantaine de mètres de hauteur ! et ceci bien sûr en toute sécurité. En effet, que les parents se rassurent, l'animatrice avait auparavant suivi une formation.



# Protégeons notre Planète!!!

**C**orinne, personnel périscolaire des Herbures, quant à elle, avait choisi d'embellir un mur situé près de la garderie.

Après une préparation réalisée par les personnels des services techniques, les apprentis peintres ont pu se laisser aller à leur imagination. Il s'agissait de réaliser une fresque sur le thème de la protection de l'environnement et les bons gestes à avoir pour rendre notre planète propre.

Pratiquement tous les enfants accueillis soit en garderie, soit durant le temps des NAP, de la maternelle à l'élémentaire, ont pu participer à la réalisation de cette œuvre d'art.



## «Vive la liberté de jouer»

Enfin, dans le cadre des activités réalisées durant les NAP, l'accueil péri scolaire des Breuchottes a participé au concours d'affiches international « Agis pour tes droits » organisé par la Fédération nationale des Francas et l'association départementale des Francas de l'Isère et dont la finale s'est déroulée à Grenoble.

En amont de cette finale, 71 associations départementales ont animé le concours d'affiches et organisé des finales départementales en associant les enfants et les adolescents, les animateurs, les enseignants, les parents. Des enfants d'Algérie, Arabie Saoudite, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, Maroc, Palestine, Panama, Portugal, Roumanie, Togo et de Tunisie se sont associés à cette édition.

En finale, le groupe des Breuchottes s'est classé 1er des Vosges dans la catégorie des moins de 6 ans avec pour thème « Vive la liberté de jouer ». Même si l'affiche n'a pas été retenue dans les 10 premières à Grenoble, on ne peut que féliciter les enfants et Sabine qui a souhaité faire participer le péri scolaire des Breuchottes et qui a encadré les enfants dans cette belle aventure.





# De très appétissantes créations au menu de la Médiathèque...

**S**ucettes et carambars géants, personnage construit de sucre d'orge, caramels et diverses friandises, assiettes appétissantes et colorées, poèmes...

Ils s'en sont donnés à cœur joie les écoliers des 2 groupes scolaires de Saint-Nabord pour composer des créations artistiques sur le thème de la gourmandise.

En effet, cette année la Médiathèque Intercommunale de la Porte des Hautes -Vosges proposait aux enseignants des classes de maternelles, primaires et collèges une thématique sur la gourmandise.

Ainsi, 56 élèves de maternelles et CM1 pour les Herbures et 18 élèves de maternelle pour les Breuchottes ont donc joué les artistes pâtisseries et cuisiniers, utilisant pâte à sel, papiers, emballages de bonbons et autres matières pour leurs créations sucrées ou salées. Les travaux des petits gourmets furent exposés à la Médiathèque(Site de Remiremont) du 18 mai au 15 juin, et classe par classe, chacun put venir en visite découvrir cette belle exposition.



Au service des professionnels et des associations

**CFGS**  
EXPERTISE COMPTABLE - AIDIT - CONSEIL

Zone de Ranfaing - Saint Nabord

**ENSEMBLE, ACTEURS DE VOTRE RÉUSSITE**



# Restauration et inauguration de la Croix des 3 Sapins



**A** l'initiative de l'Association «Histoire et Patrimoine» et avec le concours de la Municipalité, il a été procédé à la restauration de la Croix des 3 Sapins par les étudiants de la Section Pierre du Lycée Camille CLAUDEL de Remiremont.

Après 200 heures de travail et à partir d'une photo de 1949, celle-ci a été reconstituée en éléments de grès blanc d'Alsace (colonne, croisillon et surtout sculptures de Saint-Nabord et de Saint-Gorgon de chaque côté du croisillon). Le tout a été reposé sur le socle d'origine gravé de l'inscription suivante :

**«CETTE CROIX A ETE FAITE POUR LA DEVOTION POUR L'HONNEUR DE DIEU DE L'AN 1808»**

Le 26 avril 2016, et malgré le froid et la neige, les étudiants et leurs professeurs, aidés des services techniques, ont réinstallé ce monument au bord de la Rue des 3 Sapins.

L'inauguration de cette croix a eu lieu le 28 Juin 2016 en présence de Monsieur le Maire, des élus, des membres de l'Association, des représentants du Lycée Camille CLAUDEL et l'Abbé THOMAS de la Paroisse du Saint-Mont a procédé à sa bénédiction.



## Fleurissement

Les quelques rayons de soleil de ce début d'année 2016 ont permis aux fleurs de printemps d'égayer malgré tout notre commune.

Et en attendant de pouvoir procéder à la mise en place du fleurissement estival, le service des espaces verts s'activait dans les ateliers et dans la serre municipale pour que tout soit prêt.

Le Thème 2016 étant « Les Légumes d'autrefois » les différents endroits de la Commune ont été agrémentés de belles corbeilles en osier et il a été réalisé par les ateliers municipaux une magnifique structure de pomme métallique destinée au massif de la « rue des Pommiers. »





# Sport & Vie associative



## FSD

Fallières.Sport.Détente  
entretient notre capital Santé

**L**e club Fallières-Sport-Détente de Saint-Nabord et sa présidente Emmanuelle COUVAL-AFONSO proposent à ses adhérents, des séances de Fitness, gym douce, Step-FAC, zumba, marche nordique et randonnées... animées par des animateurs diplômés.

Les cours dynamiques et modernes sont basés principalement sur la communication motrice, le renforcement musculaire, la souplesse, l'équilibre et des aptitudes cardio-respiratoires afin d'améliorer le souffle et l'endurance sur des exercices en musique.

Avec toujours la possibilité de participer à deux séances découvertes gratuites.

**La GYM DOUCE** : basée sur plus ou moins de difficultés afin d'entretenir son corps en souplesse, le tout en musique.  
**Reprise le 8 septembre. Les jeudis de 9 h à 10 h.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

**LA MARCHÉ D'EXERCICE ou STEP** : une technique sportive actuelle en musique, qui demande de la coordination et favorise le renforcement musculaire de la partie inférieure du corps et l'adaptation cardio-respiratoire à l'effort.  
**Reprise le 07 septembre. Les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

**ZUMBA** :  
**Reprise le 07 septembre. Les mercredis de 19 h à 20 h.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

**YOGA DU SON** :  
**Reprise le 08 septembre. Les jeudis de 18 h 30 à 20 h.**  
Tel : 03 29 23 19 50.

**L.I.A. AERO-MOVE** :  
**Reprise le 15 septembre. Un jeudi sur deux de 20 h 15 à 21 h 15.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

FSD propose deux nouveautés à la rentrée : Piloxing et LIA Aeromove.



Séances de step et gym à la Chapelle de Fallières.



**FITNESS** :  
**Reprise le 05 septembre. Les lundis de 9 h à 10 h et les mardis de 20 h 15 à 21 h 15.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

**PILOXING** :  
**Reprise le 09 septembre. Les vendredis de 20 h 15 à 21 h 15.**  
Tel : 03 29 30 39 98.

**MARCHE NORDIQUE** : voir le calendrier des sorties sur le site Internet de l'association : <http://fdsaintnabord.free.fr/>.  
**Reprise le 17 septembre.**  
Tel : 06 76 06 30 44 ou 06 81 00 66 95.

**RANDONNEES** :  
**Reprise le 06 septembre. Les mardis à 13 h 15.**  
Tel : 03 29 23 39 88.

Toutes les activités ont lieu à la Chapelle de Fallières. Sauf le Fitness du lundi matin, la Gym Douce du jeudi matin, ainsi que la Randonnée, qui donnent RDV au Centre Socio Culturel.





# Amicale Club des Voitures Italiennes (ACVI)



## Un engouement croissant pour les belles italiennes...

Ils sont 4 amis et vouent une véritable passion pour les belles italiennes. Mais attention, pas n'importe lesquelles !

Elles ne s'appellent pas Monica (Belluci), Sofia (Loren) ou Ornella (Mutti) mais plutôt Alfetta, Giulietta, ou encore Giulia. Vous l'avez compris, les fondateurs de l'**Amicale Club des Voitures Italiennes (ACVI)**, **Gilles Pierrat**, **Franck Meunier**, **Patrick Simon** et **Allan Pierret** sont des inconditionnels de la marque de voiture italienne Alfa Roméo.

Cet amour commun pour les véhicules italiens les a conduits en juin 2011 à créer l'ACVI puis à organiser un premier rassemblement sur le stade des Perrey. Ce premier événement qui s'adresse aux possesseurs de voitures Italiennes (Fiat, Abarth, Ferrari, Lamborghini, Lancia, etc), permet aux membres de l'Amicale non seulement d'exposer leurs bolides mais aussi et surtout de lier connaissance avec une trentaine d'autres collectionneurs de la région.

Reconduite en juin les années suivantes, cette concentration de véhicules italiens attire de plus en plus de fans, multipliant le nombre de modèles présentés pour le plus grand plaisir des propriétaires et spectateurs. De 36 véhicules à la première édition, ils sont une quarantaine en 2012 puis 80 en 2013 à venir parader aux Perrey. Cette année-là, une splendide virée à vitesse réduite sur le massif montagneux vosgien (Saint-Nabord, les hauteurs de Vagny, Gérardmer) émerveille les participants venus des 4 coins de France.

En 2014, les organisateurs profitent de ce rassemblement pour fêter les 40 ans de l'Alfetta GTV et les 100 ans de Maserati. Vrombissements, rugissements, ou doux ronrons des 8V... le stade des Perrey vibre au son des moteurs des rutilantes sportives (entre 80 et 100 au plus fort de la journée). Nombreux sont les curieux à venir partager la passion de collectionneurs volubiles et fiers de présenter leurs « bijoux ». Réunis dans une même passion, les fans, jeunes et anciens peuvent ainsi admirer des « bébés de 2013 comme la GTV 4 et 6 mais aussi les carrosseries des belles italiennes des années 1960 comme le duetto SPIDER de 1966.

En janvier 2015, les 4 compères décident de transformer l'Amicale en Association de loi 1901 et pour la 5ème année consécutive, les clubistes viennent nombreux au rendez-vous. La balade matinale traditionnelle emmène 120 véhicules sur la route des 1 000 étangs dans un périple de 3 h en Haute Saône. C'est un parcours de 88 km de labyrinthes, de petites routes avec des arrêts sur **des points de vues exceptionnels, paysages et étangs.**

Cette année encore, une centaine de véhicules ont été exposées aux yeux d'un public enchanté de découvrir des voitures anciennes et récentes de marque Alfa Roméo, Lamborghini, Ferrari, Fiat et Lancia.



De gauche à droite à côté de la Lamborghini : Gilles Pierrat, Président de l'ACVI, Allan Pierret, Patrick Simon, Franck Meunier (Dirigeant d'Europub).

## Des balades tout au long de l'année...

Préparée avec soin par le comité organisateur, cette journée de rassemblement au stade des Perrey début juin est rythmée par un premier accueil matinal des collectionneurs avec café et croissants offert par l'association. Un Road Book est remis à chacun des participants précisant le parcours établi avec fléchage et recommandations. Vers 10 h, l'expédition commence et entraîne les clubistes pour une balade d'environ 2 h 30 à 3 h sur les petites routes montagneuses de notre région. Au volant de leurs belles italiennes, les participants venus de Lorraine, d'Alsace, de Franche Comté et de Suisse également, partagent ainsi leur passion tout en découvrant ou redécouvrant des superbes sites naturels. Un plaisir évident qui se poursuit lors d'un déjeuner convivial vers 13 h 30, sous chapiteau durant lequel ces inconditionnels entretiennent « le virus » Alfa tandis que leurs véhicules sont exposés, jusqu'à 18 h aux regards des curieux.

Au-delà de ce rendez-vous de juin, les membres de l'ACVI organisent également des expositions de leurs chers quatre-roues, comme en 2012 à Saint-Etienne, en 2013 à La Bresse ou devant la Rotonde à Thion-Les-Vosges en 2014. Et bien sûr, des sorties sont proposées régulièrement : grande balade automnale dans la vallée de la Semouse puis autour de Bains les Bains ou encore périple au printemps 2016 qui conduisit les clubistes au Musée Volant en Allemagne à Freiburg et près du lac de Titisee.... Les idées ne manquent pas pour réunir ces passionnés et leurs belles cylindrées.

Un succès confirmé pour cette nouvelle association navoiriaude !



# Slec

Sports, Loisirs et Culture

“ L'initiation accessible à tous ”, ... depuis 25 ans, telle est la devise du club de Sports, Loisirs et Culture (SLEC), association « Loi 1901 » qui permet aux jeunes mais aussi depuis quelques années aux adultes et seniors, la découverte et la pratique non compétitive d'activités sportives, culturelles et de loisirs. A ce jour, grâce à la solidarité, disponibilité et générosité d'une quarantaine de bénévoles, de son Président Patrick Lambomez et de ses dirigeants, environ 240 jeunes et une centaine d'adultes bénéficient de multiples activités dispensées par le SLEC.

Ainsi, l'année dernière :

- 77 enfants ont eu la joie de pratiquer la natation à la piscine du Val d'Ajol, durant l'année scolaire lors de 23 séances,
- un peu plus de 130 heureux skieurs en moyenne ont profité de 8 sorties ski alpin,
- tous les mardis, 8 seniors assidus fréquentent les cours d'initiation à l'informatique assurés par Laurence Perona et Didier Bonte, à l'école des Herbures,
- les sorties VTT enregistrent toujours au moins 50 inscrits (accompagnés de 15 encadrants),
- les cours de gymnastique pour le dos totalisent plus de 60 participants les lundis et jeudis de 20 h à 22 h au centre socio-culturel. Un véritable engouement et un succès certain dont se félicite Jean-Pierre Gand, leur professeur,
- en ce qui concerne le canoë kayak, grâce à un rapprochement avec le GESN (club de canoë kayak de Golbey Epinal Saint-Nabord, le SLEC pourra proposer dès la rentrée de septembre, des séances d'initiation au canoë kayak tous les samedis matins pendant le 1er trimestre avec coupure d'hiver puis reprise en avril, mai, juin 2017.

D'ailleurs, pour amorcer cette collaboration conviviale et solidaire, les encadrants et bénévoles du SLEC et du GESN ont proposé début juillet une initiation gratuite de canoë kayak sur le site de l'étang de la prairie du Vouaux. Cette animation ludique et éducative a rassemblé 35 néophytes (enfants, adolescents et quelques adultes) autour de professionnels brevets d'états, d'initiateurs et moniteurs fédéraux qui ont entraîné exercices et jeux avec plaisir... et parachevé !!

Initiation de canoë kayak sur l'étang de la prairie du Vouaux



Rando VTT des Hauts de Fallières

## La rando VTT des Hauts de Saint-Nabord

La rando VTT des Hauts de Saint-Nabord, quant à elle, enregistre des chiffres de participation qui font la fierté des bénévoles : 480 en 2014, 450 en 2015. Ouverte à tous, avec inscription sur place au chalet de Pusieux (3 ou 5 €), cette manifestation populaire n'a qu'un seul mot d'ordre : le plaisir. Plaisir de se retrouver entre amis, collègues de travail, sportifs chevronnés ou pratiquants occasionnels, enfants et adultes. Plaisir de découvrir des parcours originaux à travers bois, sentiers vallonnés, le long des rivières et étangs.

Pour la 20ème randonnée qui aura lieu le dimanche 18 septembre 2016, avec des départs libres de 7 h 30 à 10 h 30, les organisateurs du SLEC proposent 4 parcours inédits en boucle de 10, 20, 30 ou 40 km + un parcours encadré pour enfants débutants à 9 h 30 (5 à 10 km maxi). Ravitaillements gratuits, organisation minutieuse et soignée, cadeau spécial offert à l'arrivée... la rando VTT devient un rendez-vous incontournable de la rentrée ! Renseignements [slecRANDOVTT@free.fr](mailto:slecRANDOVTT@free.fr) ou auprès de Philippe Parisot : 03 29 32 38 40.

Les bénévoles sont les piliers des associations et garantissent leur pérennité. Recherche d'un épanouissement personnel, d'une occupation, faire fructifier ses connaissances, ses compétences, ou simplement désir de faire profiter d'un savoir-faire,... quelle que soit la motivation, le bénévole sera le bienvenu !

(Cotisation annuelle au SLEC pour les adhérents : enfants 13 €, étudiants 16 €, adultes 34 €.)



Sorties de ski alpin à la station vosgienne de Rouge Gazon.



## Entreprise CAGNIN



Menuiserie générale,  
Agencement, Meubles & parquets.

9 rue de la Papeterie  
88200 SAINT NABORD  
Tél. 03 29 62 08 26  
[cagninmenuiserie@orange.fr](mailto:cagninmenuiserie@orange.fr)



# Carmen in swing

Les chorales «Chanteluth» de Mirecourt, «Cantabul» de Bulgneville et «Si on chantait» de Saint-Nabort.



L'orchestre composé de Joël Candolini à la basse, Fabienne CASCELLA au piano, Isabelle BERTHELON au saxophone et Alexis BARBIER à la batterie.

## Le célèbre opéra de Georges BIZET chanté, version jazz, par 70 choristes.

Ils se sont entraînés pendant une année complète. Des heures et des heures de travail récompensés en ce mois de juin lors de la présentation de l'opéra, «Carmen in swing» au centre socioculturel de Saint-Nabord des chorales «Chanteluth» de Mirecourt, «Cantabul» de Bulgneville et «Si on chantait» dirigée par Antoine NORMAND à Saint-Nabord.

Ils étaient plus de 260 spectateurs à applaudir à tout rompre les prestations des 70 choristes (tous élégamment vêtus de rouge et de noir) et des 4 musiciens présents sur scène. Il faut dire que la célèbre œuvre de Georges BIZET «Carmen», fut remaniée d'une manière très originale puisque les réarrangements ont su conjuguer harmonieusement classique et jazz pour cet opéra haut en couleurs. Le créateur de cette nouvelle version de Carmen? : Pierre-Gérard VERNY, arrangeur très réputé pour la musique vocale en France qui a collaboré avec des artistes de renommée nationale (Henri SALVADOR, Nicole CROISILLE, Michel LEGRAND, Michel JONASZ, Michel FUGAIN, Maurane, etc) et internationale tels que Didier LOCKWOOD, Michel PETRUCCIANI, ou encore le Golden Globe Quartet, ensemble vocal américain, véritable institution depuis plus de 80 années du chant gospel. Pianiste, chanteur, chef de chœur, Pierre-Gérard VERNY est l'un des rares à manier jazz, gospel et variétés avec des groupes dépassant souvent les 100 choristes.

Ce samedi 18 juin, ce sont pas moins de 10 mouvements de l'œuvre qui furent interprétés devant un auditoire conquis avec, entre le prélude en ouverture et le final : Chœur des gamins, Habanera, Séguedille, Chanson de Bohême, Toréador, La Fleur que tu m'avais jetée, Air des cartes, Les Voici.

Pour les accompagner, les 3 chœurs réunis bénéficiaient d'un orchestre composé de 4 musiciens professionnels : Joël CANDOLINI à la basse, Fabienne CASCELLA au piano (tous 2 professeurs de musique de l'association A2MC), Isabelle BERTHELON au saxophone (Alto et Tenor) et Alexis BARBIER à la batterie. Exceptionnellement, à la place d'un programme annonçant les chants, c'est un **compte-rendu**, élément indissociable de l'œuvre qui a permis au public de vivre encore davantage la trame de l'histoire avec ses passions et ses drames.



Antoine NORMAND, Chef de chœur de la chorale «Si on chantait» de Saint-Nabord.



## Interview d'Antoine Normand.

### Combien d'heures de répétition furent nécessaires pour cet opéra ?

Difficile à estimer sachant que l'on a rajouté des répétitions, que nous avons parfois chanté plus longtemps que prévu, que nous avons eu des répétitions communes également... Nous sommes au-delà de la centaine d'heures à l'année dans chaque chœur, c'est certain.

### Quels sont selon vous les bienfaits de la musique ?

Si vous évoquez les bienfaits de l'appartenance à une chorale amateur, (le but de la chorale « Si on chantait »), Je dirais que c'est à la fois une activité sociale, culturelle et physique.

**Sociale** parce que c'est avant tout un moyen de se retrouver entre amis, de discuter, de rire aussi, mais surtout de se réunir autour d'exigences et d'objectifs matérialisés par le chef de chœur et les concerts.

**Culturelle** puisque les choristes fréquentent une chorale pour chanter, mais qui dit chanter signifie connaître et ceci développe la conscience historique, ouvre à de nouveaux horizons et permet de faire passer (au public) l'expressivité que l'on ne peut peut-être pas montrer dans notre vie professionnelle.

Et enfin **physique** car chanter exige, contrairement à ce que l'on pourrait penser, un réel contrôle de son corps, de sa respiration. En chantant, on fait travailler un grand nombre de muscles et notamment ceux du visage qui manquent parfois cruellement d'entraînement.

### Quels sont les projets pour 2016/2017 ?

Je suis justement en train de m'y atteler. J'ai des idées... il me reste à les lier et à trouver des œuvres ayant un rapport entre elles. Il existe une quantité d'œuvres dynamiques et entraînantes proches du swing et qui permettraient au chœur de consolider ses acquis.





# Vie des Entreprises

## Maison des assistantes maternelles "Les petites souris"

**D**epuis septembre 2014, le 7 rue des Ravines abrite un petit nid douillet d'une centaine de m2 pour les enfants âgés de un an et demi à 6 ans.

En effet, les assistantes maternelles Alice, Isabel et Delphine ont choisi le confort de cette récente habitation pour ouvrir leur maison d'assistantes maternelles (MAM) «*Les petites souris*», en plein coeur de Saint-Nabord.

Le rez-de-chaussée est composé d'une entrée, cuisine, d'une lumineuse pièce de vie et d'une nouvelle extension modulable en salle de jeux ou chambre selon les besoins. Deux grandes baies vitrées ouvrent sur un espace extérieur clôturé, agrémenté de structures de jeux, bac à sable et petit potager pour initier les petits anges aux joies du jardinage.

Alignés sur la terrasse, des petits bolides en tout genre (tracteurs, tricycles, voiturettes, trottinettes,...) attendent patiemment les petits intrépides pour s'animer et fouler de leurs roues l'herbe verte du jardin.

Le premier étage consacré au repos, comprend toilettes, salle à langer et 3 chambres calmes et accueillantes propices au doux plaisir de la sieste.



Alice, Isabel et Delphine proposent de nombreuses activités manuelles adaptées à l'âge de leurs petits pensionnaires.

*Ci-dessus, la salle d'activités équipée d'un grand tapis aux multiples jeux d'éveil et d'une table destinée aux différentes activités créatives. Une extension a été réalisée ~~à l'annexion~~ et servira à terme de salle de motricité.*



Les assistantes maternelles toutes 3 formées et expérimentées ne tarissent pas d'idées et d'énergie pour distraire et éveiller les petits bout'choux tout au long de l'année. Halloween, Saint-Nicolas, Noël, Pâques, fêtes du muguet, des papas et des mamans... tout est prétexte à créer, dessiner, colorier, sentir et goûter. Tapis d'éveil, livres, jeux éducatifs, loisirs créatifs... la salle d'activités regorge de trésors pour satisfaire petits et grands.

Chaque année, les animatrices proposent aux familles une projection de photos relatant avec humour et tendresse le petit bout de chemin de leurs chérubins.

Chaque semaine, les parents peuvent opter pour des repas tirés du sac ou des menus réalisés par un traiteur que la MAM affiche à l'avance à l'entrée.

Les petites souris accueillent les enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 17h00.



# SARL Olivier HOUOT



**D**ès son plus jeune âge, Olivier HOUOT se découvre une passion pour la forêt. Accompagné souvent son grand-père agriculteur à la découverte de la nature vosgienne, il recueillait ses conseils avisés comme de véritables préceptes. Pour ce chef d'entreprise, préserver notre patrimoine forestier ne relève pas de l'utopie, et aujourd'hui encore, il se remémore et applique la phrase de son aïeul : « Quand on coupe un arbre, tout de suite, on replante ».

## Exploitant forestier et négociant en bois.

Exploitant forestier, il s'installe à son compte en 2001 et crée la SARL Olivier HOUOT en 2005. Il emploie, aujourd'hui, trois chauffeurs spécialisés dans la conduite de porteurs forestiers et d'abatteuses, utilisées lors des opérations de coupe, tronçonnage et calibrage du bois.

Avec environ 1000 m<sup>3</sup> de bois mobilisés par mois, l'exploitation forestière représente 50% de son activité. Acheté auprès des communes, l'ONF ou des propriétaires privés, le bois sur pied est abattu, ébranché, calibré et trié en fonction de sa qualité, de sa taille et de son utilité future. Les lots de grumes (troncs entiers généralement avec écorces) et de billons (troncs coupés sur mesure) ainsi sélectionnés sont rapidement acheminés (afin de conserver la qualité du bois) par des transporteurs vers des scieries, des usines de panneaux, papeteries et autres secteurs plus spécifiques comme la transformation en plaquettes de chauffage ou la fabrication de poteaux.

25% de son activité est consacré au négoce du bois avec une part croissante des exportations (Italie, Suisse, Autriche mais également Liban, Sénégal et République Centrafricaine



*Olivier HOUOT, un chef d'entreprise qui conjugue sans complexe traditions et modernité. Il a gardé, entre autre, son goût pour les contacts humains mais a su investir dans un équipement à la pointe du progrès.*

*Homme de terrain le voici ci-contre lors d'opérations de cubage, estimation et marquage du bois.*

pour la construction). Le bois est valorisé (transformé) en France avant son transport par voie maritime dans d'énormes containers ou semi-remorques.

Il privilégie autant que possible les essences locales composées de résineux (sapin, épicéa, pin, mélèze, douglas) et de feuillus (hêtre, frêne, bouleau, chêne, peuplier, aulne).

## Passion du métier et respect du patrimoine forestier.

Même si les tronçonneuses ont cédé la place à de grosses abatteuses multifonctions qui permettent à un seul homme d'éclaircir une forêt en un temps record, même s'il convoite avec intérêt les marchés étrangers, ce chef d'entreprise garde des anciens le respect pour le métier et l'environnement naturel.

Ainsi, malgré le fait qu' Olivier HOUOT ne soit pas toujours décisionnaire, il prend à cœur néanmoins de conseiller vivement à chacun de ses collaborateurs d'opérer un reboisement systématique après chaque opération d'abattage.

Il valorise l'arbre dans sa totalité, des parties les plus nobles jusqu'aux rebuts recyclés par exemple en granulés pour les chaudières à bois.

Il privilégie les entreprises françaises pour la transformation du bois : scieries locales ou à proximité des ports pour l'exportation.

Mais par-dessus tout, il aime aller à la rencontre de ses clients, du maître luthier si exigeant sur la qualité des pièces de bois, du maire d'une petite commune soucieux de gérer au mieux son patrimoine forestier jusqu'au tonnelier, héritier d'un savoir-faire ancestral...



*Ci-dessus, sciage de hêtre exporté vers le Liban pour satisfaire le secteur de la construction.*



# Fête de la musique

**P**our la 2ème année consécutive, la Fête de la Musique à Saint-Nabord a rassemblé les amoureux de la musique sous toutes ses formes : ceux qui l'écoutent, ceux qui la jouent, professionnels ou amateurs, petits et grands.

## Retour sur l'édition 2016 de cet événement musical.

Pour chauffer le public, quoi de mieux que les reprises folk et dynamiques des **Delimocheun**. Les jeunes ont particulièrement aimé la simplicité et la proximité d'Axel et Quentin sur scène.

Puis comme à son habitude, avec ses mots et sa poésie, **Jack Simard** a emmené dans son univers, tout un public acquis à sa cause...

*Ci-contre Jack Simard, parrain de la 1ère édition et ses inséparables musiciens, Yannic Villenave au piano et Vince Cegielski à la batterie.*

*Ci-dessous, le groupe Roxy, (Muriel au chant, Francky à la batterie, Germain à la guitare et le bassiste Christian) pour la première fois à Saint-Nabord a électrisé la scène avec un répertoire de reprises Pop-Rock (Téléphone, David Bowie, Prince, ACDC, Nathalie Umbroglio...)*



*Axel et Quentin du groupe Delimocheun ont donné le coup d'envoi de la soirée.*

Et, une fois n'est pas coutume, c'est au son euphorisant des **ROXY** que la soirée s'est terminée. Des reprises électriques de grande qualité, et un répertoire très rock, qui ont réussi à mettre le feu sur la scène.

Une magnifique soirée enthousiaste, et pleine de partage, durant laquelle chaque spectateur aura eu l'occasion de rafraîchir au bar, parfaitement tenu par l'association **Fallières Sport Détente**, sans oublier le « food truck » made in « **Gare aux papilles** » qui aura ainsi régalié l'assemblée de ses délicieux sandwiches...

Avec tous ces moments forts et inoubliables, nous n'avons à présent, plus qu'une seule envie... nous tourner vers la 3ème édition, et vous proposer à nouveau une belle programmation, riche et variée.

Alors on vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !





## Opposition

**Vous avez dit « analyse, recherche et étude ?????? » Atmosphère, atmosphère.....**

La refonte des commissions devait permettre la représentation de chaque groupe d'élus, afin que des suggestions, avis, « champs de réflexion des études » soient émis. Or, en pratique, il s'avère que la mise en œuvre tant dans la programmation, l'information et la communication sont malheureusement à déplorer. En effet, ces réunions de commissions, quand elles existent (exemple : urbanisme ?????? ....) sont annoncées soit à des horaires incongrus (ex : travaux....lundi à 15h), soit trop tard... la veille pour le lendemain (ex : entreprises et artisanat) !

Peut-on donc parler de concertation et de bonne volonté de collaboration, ou plutôt de mise à l'écart volontaire ?

Même si la météo n'est guère favorable au fleurissement, l'entretien des voiries et abords laissent à désirer en divers lieux de la Commune. Et qu'en est-il de la norme sanitaire des produits utilisés lors du désherbage des périmètres des cours d'écoles ?

Pour finir, nous nous inquiétons fortement du devenir du CSC (Centre Socio Culturel), infrastructure qui, jusqu'à ce jour était vivante, dynamique et répondait aux besoins de la Collectivité.

Nous vous assurons de notre préoccupation quant aux devenirs des dossiers communaux, en fonction des maigres éléments recueillis, malgré toutes les investigations entreprises.

**Catherine ARNOULD, Françoise CLAUDE, Francine CLAUDEL-WAGNER, Stéphane DEMURGER, Frédérique FEHRENBACHER, Sébastien HUGUENIN .**

## Minorité

**Le BUDGET 2016 ou l'abandon des promesses.**

Le budget communal a été présenté au Conseil Municipal en séance le 7 avril dernier.

L'excédent de l'exercice 2015 a été affecté à la section de fonctionnement. Nous aurions préféré une affectation en investissement afin de préserver le financement de cette section. Un retour des excédents antérieurs dans le financement de la section de fonctionnement laisse supposer une politique de dépenses supérieure aux moyens de l'année en cours. D'autant que la capacité d'autofinancement amorce une baisse qui s'annonce durable.

Sans nul doute, le fait le plus remarqué du budget est la diminution des subventions allouées aux associations. Il existe d'autres pistes pour réaliser des économies substantielles. Mais peut-être s'agit-il d'une baisse en trompe l'œil qui ne tient pas compte des avantages concédés à certaines associations. Pour une meilleure information, il conviendrait de chiffrer les dépenses des biens et services mis à disposition. Nous avons rejeté la nouvelle politique de baisse des crédits accordés au secteur associatif.

Les taux des impôts sont restés sans changement, mais pour combien de temps, en raison des baisses des dotations d'Etat. Il est nécessaire de tenir compte des nouveaux paramètres pour envisager l'avenir à moyen terme. Une diminution des charges de fonctionnement avec une politique de gestion du personnel consciente et cohérente apparaît plus que nécessaire. De plus avec les fusions imposées des communautés de communes, une hausse des impôts de ces entités est inéluctable. Nous empilons les structures communautaires, sources de dépenses nouvelles et les résultats de la mutualisation des charges entre collectivités n'est pas pour demain...

Avec des moyens supplémentaires le fleurissement connaît une certaine embellie à l'opposé de l'entretien des espaces verts, des accotements et des trottoirs.

Nous avons voté contre ce budget 2016 qui n'apporte pas d'éléments nouveaux pour la construction de l'avenir. Pas de véritables projets d'envergure, l'attentisme est la règle... La révision du Plan local d'urbanisme, prévue au budget, semble abandonnée.

La minorité municipale

**Daniël Vincent, Natacha VILLAUME, Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Hélène MAISON, Lucien GESTER.**



**AMBULANCES VSL TAXIS  
ARNOULD BOURBON**

**Numéro unique  
03 29 62 27 69  
7 j / 7 et 24 h/24**

Arches  
Épinal  
Le Val d'Ajol  
Mirecourt  
St. Nabord

Siège : 2, rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord  
N° d'agrément : 108

**JC.PLIS**  
Pliages Zinguerie  
Avec ou sans pose  
Travaux toiture

**Joël COLOMBAIN**

1 Chemin des Chevreuils 06 08 42 08 42  
88200 Saint-Nabord jc.plis.saintnabord@gmail.com



# AGENDA

## Septembre

- Vend 9, sam 10 et dim 11 sept.

### **L'Infernal Trail des Vosges**

*Organisé par l'association sportive Infernal Trail.*

- Dimanche 18 sept.

### **20<sup>ème</sup> Randonnée VTT**

*Organisée par l'association le SLEC.  
Inscription et départ au chalet de Pusieux.*

- Dimanche 25 sept.

### **Commémoration Stèle de Noircieux**

*Organisée par l'association Les Amis de la 36<sup>ème</sup> Division  
d'infanterie du Texas sur le site de Noircieux.*

### **Cyclo-Cross**

*Organisé par l'association l' E.C.S sur le site des Perrey.*

## Octobre

- Dimanche 9 octobre

### **Repas des Séniors**

*Au Centre Socioculturel de Saint-Nabord.*

- Dimanche 29 octobre

### **Fête d'Halloween**

*(Animations, ateliers bricolage & goûter)*

*Au Centre Socioculturel de Saint-Nabord de 15h à 18h.*

## Novembre

- Dimanche 6 novembre

### **Bourse aux Jouets**

*Organisée par l'association Breuchottes et Cie au  
Centre Socioculturel de Saint-Nabord.*

- Vendredi 18 novembre

### **Concert de musique irlandaise**

*avec le groupe Potofeu*

*Organisé par la médiathèque de la Porte  
des Hautes-Vosges à 20h.*

## Décembre

- Samedi 11 décembre

### **Défilé de Saint-Nicolas**

*A partir de 15h00 aux ateliers techniques.*

## Informations pratiques

### Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi: 9h-12h

Tel: 03 29 62 06 22

Courriel: info@saint-nabord.fr

Site: www.saint-nabord.fr

### La poste

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
et samedi de 9h à 11h30

Tel: 03 29 23 32 88

### Déchetterie

Du lundi au jeudi de 14h à 19h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Tel: 03 29 23 90 29

(Fermeture à 18h du 1<sup>er</sup> nov au 1<sup>er</sup> mars)

### Les écoles

Ecole primaire des Herbures : 03.29.62.14.42

Ecole maternelle des Herbures : 03.29.62.04.57

Ecole primaire des Breuchottes : 03.29.62.14.63

Ecole maternelle des Breuchottes : 03.29.23.98.42

### Médiathèque :

(Au Centre socioculturel)

03 29 22 61 05

Le mardi et vendredi de 16h à 18h

Le mercredi de 14h à 18h

(A partir du 1<sup>er</sup> septembre)

### Numéros utiles

Urgence services des eaux : 06.87.75.33.99

Assistante sociale : 03.29.62.25.45

Centre socioculturel: 03 29 62 13 27

### Numéros d'urgences

Urgences et S.A.M.U : 15 ou 112

Pompier : 18

Commissariat : 03.29.26.17.17

Hôpital de Remiremont : 03.29.23.41.41

Centre anti-poison Nancy : 03.83.32.36.36

Enfance maltraitée : 119

Sida Info Service : 0800 840 800

